



Partie réservée à l'Administration

- Cadre de vie
- Citoyenneté
- Police municipale
- Communication
- Cabinet des élus
- Action économique
-

Dossier de manifestation

Document exclusivement réservé aux associations fléchoises

Nom de la manifestation :

Date :

Lieu :

Nature de la manifestation :

- SPORTIVE
- CULTURELLE
- FESTIVE
- COMMERCIALE
- AUTRE

Partie réservée à l'Administration

Numéro de dossier :

Date d'enregistrement
par le service pilote :

Une fois complété, ce document doit être adressé
3 mois avant la date prévue de la manifestation à :

Mairie de La Flèche
Espace Pierre Mendès-France
72205 La Flèche Cedex
Tél. : 02.43.48.53.74

Identité de l'organisateur

Personne morale

(A remplir par les organisateurs)

Dénomination de l'association :

Nom du représentant légal :

Adresse du siège social :

Adresse personnelle du demandeur :

Tél. :

Fax :

Courriel :

Personne déléguée au suivi de la manifestation

(A remplir par les organisateurs)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Courriel :

Informations Générales

(A remplir par les organisateurs)

Date :

Lieu :

Descriptif sommaire de la manifestation :

Tarif(s) de l'entrée :

Heure d'ouverture de l'équipement :

Heure de début de la manifestation :

Heure de remise des récompenses :

Heure de fermeture de l'équipement :

Public attendu sur l'ensemble de la manifestation :

Type :

- Loisirs
- Compétiteurs
- Spectateurs
- Autre (préciser) :

La manifestation a lieu :

Plein air

En salle

En salle et plein air

En cas de changement de destination exigeant une étude par la Commission de sécurité de l'arrondissement de La Flèche.

- Fournir :
- Nature de l'activité dans le local,
 - Effectif attendu,
 - Plan des aménagements intérieurs et extérieurs,
 - Descriptif des matériaux utilisés.

Le dossier doit être présenté au plus tard à la Commission de Sécurité de l'arrondissement de La Flèche 15 jours avant la manifestation.

Assurance en responsabilité civile

(A remplir par les organisateurs)

Compagnie :

Numéro de police :

Fournir une copie de votre attestation d'assurance

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

3^e catégorie - Boissons des 3 premiers groupes :

Boissons du 3^e groupe : boissons fermentées non distillées (vin, bière, cidre, poiré, hydromel) auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou les légumes fermentés comportant de 1,2° à 3° d'alcool.

Information :

- Une demande doit être établie à l'occasion de chaque manifestation.
- Le nombre d'autorisation, par association, ne peut dépasser 5 dans l'année civile.
- Les groupements sportifs agréés peuvent bénéficier de 10 dérogations annuelles pour des buvettes de 3^e catégorie dans une enceinte sportive d'une durée de 48h maximum chacune.
- Délais à respecter : 3 mois avant la manifestation.

Nom du demandeur :

Adresse :

Nom du responsable à contacter :

Tél. :

Lieu d'établissement de la buvette :

Date(s) et horaires d'ouverture et de fermeture du débit de boissons :

Date et Signature

Demande d'aménagement de la voie publique (Ex : stationnement, circulation...)

Formulez votre demande :

Nom du demandeur :

Adresse :

Nom du responsable à contacter :

Tél. :

Date et Signature

Pièces à joindre sur papier libre :

- Un schéma présentant les installations provisoires.
- Un itinéraire précis pour les manifestations qui comprennent un parcours. (Ex : vélo, randonnée, course d'orientation...)

Demande de matériel

Les frais de transport et de main d'œuvre ne sont pas compris dans les prix de location du matériel.

Transport, montage et démontage assurés par nos services. Prix indiqués en T.T.C.

	Quantité	Observation
Tente Dimensions : 3m x 3m / Bâches blanches <div style="text-align: right;">23,48 € *</div>		
Tente Dimensions : 4m x 4m / Bâches blanches <div style="text-align: right;">33,43 € *</div>		
Tente Dimensions : 5m x 5m / Bâches blanches <div style="text-align: right;">43,43 € *</div>		
Stands buvette Dimensions : 3,40m x 2,90m Hauteurs : 2,70m à l'avant ; 2,20m à l'arrière Structure métallique Bâches blanches et bleues couvrant toit et fond <div style="text-align: right;">38,47 € *</div>		
Barnum Dimensions : 12m x 6m / Bâches blanches et bleues <div style="text-align: right;">195,62 € *</div>		
Tables pliantes bois Dimensions : 2m x 0,80m Pieds métalliques rétractables <div style="text-align: right;">7,17 € *</div>		
Tables pliantes plastique Dimensions : 1,70m x 0,80m Pieds métalliques rétractables <div style="text-align: right;">7,17 € *</div>		
Chaises de jardin Structure entièrement métallique <div style="text-align: right;">0,89 € *</div>		
Scène non bâchée Dimensions : 6m x 4m <div style="text-align: right;">72,12 € *</div>		
Scène non bâchée Dimensions : 8m x 6m <div style="text-align: right;">95,00 € *</div>		
Scène bâchée Dimensions : 8m x 6m / Bâches blanches et bleues <div style="text-align: right;">163,01 € *</div>		
Scène non bâchée Dimensions : 12m x 8m <div style="text-align: right;">195,62 € *</div>		
Remorque podium bâché Dimensions : 6,10m x 2,40m Hauteurs : 2,50m à l'avant ; 1,90m à l'arrière Bâches blanches et vertes <div style="text-align: right;">72,12 € *</div>		
Grand podium roulant bâché Dimensions : 8,60m x 6,74 Hauteur : de 0,96m à 1,20m Bâche blanche à l'extérieur, noire à l'intérieur <div style="text-align: right;">288,00 € *</div>		

* *Obligation de transmettre un plan d'installation de barnum, de tente ou de podium, le plus précis possible*

	Quantité	Observation
Barrières métalliques Dimensions : 2,50m <div style="text-align: right;">1,43 € *</div>		
Toilettes publiques doubles mobiles Participation de l'emprunteur de 173,39 € (matériel & main d'œuvre) <div style="text-align: right;">30,72 € par jour</div>		
Containers (bacs 4 roues) : <i>Gestionnaire : Communauté de communes du Pays fléchois</i>		
* bac noir (déchets ménagers)		
* bac jaune (emballages plastiques/métalliques)		
* bac bleu (papiers/cartons)		
Corbeilles de tri sélectif (<i>gestionnaire : Ville de La Flèche</i>)		

Transporteur :

- Organismes
 Ateliers municipaux *

* Dans ce cas, le transport et la main d'œuvre seront facturés au tarif en vigueur.

Tarifs :

Transport (camion 19T avec chauffeur) : 33,98 € de l'heure (main d'œuvre non comprise)
 Transport (fourgon 3,5T avec chauffeur) : 22,78 € de l'heure (main d'œuvre non comprise)
 Main d'œuvre : 29,92 € de l'heure par agent

Raccordement électrique :

Oui Non

Si oui, précisez le matériel banché :

Nombre de tableaux souhaité (4 à 6 prises) :

Nombre de prises électriques souhaité :

Besoin de rallonge

TETRA, longueur :

MONO, longueur :

Date de la demande :

Signature :

DOSSIER DE SECURISATION DES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS

Nom de la manifestation	
Date de la manifestation	
Lieu de la manifestation	

Coordinateur de la manifestation	
NOM et Prénom	
Fonction au sein de la structure organisatrice	
Téléphone portable	
Adresse mail	

1) Estimation de l'affluence

Affluence (en nombre)		Précisions (enfants...)
Organisateurs		
Participants		
Public		
TOTAL		

2) Organisateur d'une manifestation ou d'un évènement, vous devez désigner un « responsable sécurité »

Responsable sécurité	
NOM et Prénom	
Téléphone portable	
Adresse mail	
Nombre de personnes chargées de la sécurité et fonctions / missions	

Merci de nous faire parvenir **une liste des contacts (nom, prénom, téléphone) des salariés ou bénévoles en charge de la sécurité.**

3) Déroulé de la manifestation / de l'évènement (merci de préciser les différents temps forts de l'évènement que vous organisez par ordre chronologique en précisant les horaires)

--

4) La sécurisation du parcours ou de la zone de rassemblement

Merci de nous faire parvenir un **plan lisible et précis du parcours** de la manifestation, où doivent figurer les éléments suivants :

- l'emplacement des plots béton ou autre dispositif (gros pots de fleurs, roundballers) bloquant l'accès du site de la manifestation aux véhicules, ainsi que l'emplacement des véhicules anti-intrusion ;
- l'emplacement des points de filtrage pour l'accès au site ;
- les emplacements susceptibles d'être interdits au stationnement par arrêté municipal.

5) Le secours aux personnes

Si l'évènement rassemble plus de 1500 personnes au total, un dispositif prévisionnel de secours doit être prévu par la mobilisation d'associations agréées de sécurité civile.

Poste de secours	
Dates d'ouverture du poste	
Nature du poste	
Lieu du poste	
Heure d'ouverture du poste	
Heure de fermeture du poste	
Nombre de médecins et / ou secouristes	
Médecins référents (NOM, Prénom, téléphone portable)	

Merci de nous faire parvenir **une liste des personnes (nom, prénom, téléphone) responsables des secours.**

6) Dispositif de sécurité complémentaire

--

Communication

L'organisateur doit obligatoirement informer riverains et commerçants par ses propres moyens à propos de sa manifestation, notamment si elle a des incidences sur la circulation et le stationnement.

Indiquez si vous souhaitez profiter des supports de communication de la Ville de La Flèche * :

Présence dans le magazine municipal « En Flèche » (article, brève, agenda du mois)

Apparition sur le site Internet de la ville

Autres :

* Le service communication se réserve le droit d'inscrire ou non votre manifestation dans ces supports.

Sonorisation

Précisez vos besoins et le lieu, merci d'utiliser le cadre suivant :

Partenariat

En contrepartie des aides allouées pour la manifestation, la mairie de La Flèche se réserve le droit d'installer du matériel de promotion de l'image de la ville : banderoles, arche gonflable, flammes, etc.

Ce matériel sera mis en place le temps de la manifestation, en concertation avec l'organisateur.

Divers

Pour toute autre demande, merci d'utiliser le cadre suivant :

Signature

Les informations contenues sur ce formulaire, qui doit être complété et remis à la commune de La Flèche, sont nécessaires pour permettre de répondre à votre demande. Leur traitement a pour finalité : l'organisation d'une manifestation (mise à disposition temporaire de matériels appartenant à la commune, demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons, demande d'aménagement de la voie publique). Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. Elles ne seront conservées que la durée nécessaire à atteindre cette finalité. Ces données sont destinées uniquement aux services habilités à les traiter et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données - limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de ces données (Maire de la commune) à l'adresse suivante : rgpd@ville-lafleche.fr et/ou le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@sarthe.fr. Un justificatif d'identité vous sera alors demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr »